

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00154 Numéro SIREN : 442 412 896 Nom ou dénomination : 46 APPLICATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2024 sous le numéro de dépôt 374

Désignation de l'entreprise : SAS 46 APPLICATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : Combes des Faurières		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 4 2 4 1 2 8 9 6 0 0 0 1 5		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31/12/2022				
		N-1 31/12/2021				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 039		
		Fonds commercial (1)	AH	11 522		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	327 655		
		Autres immobilisations corporelles	AT	108 990		
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU			
		Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD			
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières *	BH			
TO TAL (II)		BJ	450 205			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	12 959		
		En cours de production de biens	BN	10 471		
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	660		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	420 738		
		Autres créances (3)	BZ	74 263		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
	DIVERS	Disponibilités	CF	341 588		
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 907		
	TOTAL (III)		CJ	862 587		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	1 312 792			
		1A	347 869			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :	
Immobilisations :						

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SAS 46 APPLICATION		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	7 499	7 499
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	413 229	335 705
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	92 513	77 524
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	623 241	530 728
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 253	34 969
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 687	134
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 438	4 625
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	168 624	184 977
	Dettes fiscales et sociales	DY	114 293	73 989
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	388	395
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	341 682	299 089	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	964 923	829 817	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	302 755	277 581
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **964 923** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 992 125** euros et un total **charges** de **2 899 612** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **92 513** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	13 561					13 561
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 561					13 561
CORPORELLES	Terrains	31 753				31 753	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	288 354		51 300		11 999	327 655
	Instal., agencement, aménagement divers	2 877				2 877	
	Matériel de transport	100 381					100 381
	Matériel de bureau, mobilier	7 229		4 131		2 751	8 609
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		430 593		55 431		49 379	436 644
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		444 154		55 431		49 379	450 205

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 039			2 039
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 039			2 039
CORPORELLES	Terrains	21 938	9 814	31 753	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	231 200	24 807	11 999	244 007
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 877		2 877	
	Matériel de transport	84 817	8 315		93 132
	Matériel de bureau, mobilier	5 484	981	2 751	3 713
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	346 315	43 917	49 379	340 853
TOTAL		348 354	43 917	49 379	342 891

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2022
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS REGLEMENTEES					
	Pour litiges					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur stocks et en-cours	13 631		8 654		4 977
	Sur comptes clients					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 631		8 654		4 977
TOTAL GENERAL		13 631		8 654		4 977

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		8 654	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	5 478	5 478	
	Autres créances clients	415 261	415 261	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 439	36 439	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	356	356	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	37 468	37 468	
	Charges constatées d'avances	1 907	1 907	
TOTAL DES CREANCES		496 908	496 908	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	53 253	17 763	35 489	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	168 624	168 624		
	Personnel et comptes rattachés	3 139	3 139		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 510	45 510		
	Impôts sur les bénéfices	3 234	3 234		
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 352	60 352		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 057	2 057		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 687	1 687		
	Autres dettes	388	388		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		338 244	302 755	35 489	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		40 700			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		22 448			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 687			

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		356
Autres créances		356
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	356	

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		658
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		32
INTERETS COURUS NON ECHUS	32	
Dettes fiscales et sociales		626
TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	626	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 907	1 907
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 907

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		800,00	125,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		800,00	125,0000	100 000,00

46 APPLICATION
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Combes des Faxilières
46090 LE MONTAT
442 412 896 RCS CAHORS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mai 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 92 513,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	92 513,25 euros
A titre de dividendes	42 857,00 euros
Soit 53,57 euros par action	
Le solde	49 656,25 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 462 885,30 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 42 857 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 31 mai 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 114 286 euros, soit 142,86 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 114 286 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Américo DA SILVA**

